

Rapport d'évaluation

**Plan d'action
BL EVOLUTION**



Juillet 2024

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise BL EVOLUTION dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

BL EVOLUTION			
Date d'adhésion au programme	26/06/2020	Date d'engagement dans le programme	15/09/2020
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans		

Date de transmission du rapport de suivi	16/02/2024
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2020-2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Juillet 2024

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	6
II. Evaluation	7
II.1 Synthèse de l'évaluation	7
II.1.1 Adéquation des informations fournies	7
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	7
II.1.3 Conclusion évaluative.....	8
III. Recommandations	10
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	10
III.1.1 Précision du plan d'action.....	10
III.1.2 Complément au plan d'action	10
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	10
IV. Synthèse des retours des relecteurs	11

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Le siège social de l'entreprise se situe au 24 rue Lamartine 38320 Eybens. Les activités de l'entreprise s'exercent à l'échelle nationale.
Secteurs d'activité	La société a pour objet, en France et dans tous les pays, d'exercer une activité de conseil en stratégie et organisation ainsi que d'expertise, notamment en développement durable et environnement. L'objectif général est de contribuer à la transition vers un développement durable, en accompagnant l'ensemble des acteurs dans leur transformation.
Chiffre d'affaires	Non communiqué
Nombre d'employés	65
Site web de l'entreprise	https://www.bl-evolution.com/

I.1 Engagements préexistants

BL EVOLUTION indique communiquer à partir de 2016 sur son plan de progrès en suivant les lignes directrices du Global Compact et prend en compte les Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 14 et 15 sur la vie terrestre et la vie aquatique. BL EVOLUTION mentionne s'être engagé en 2018 auprès de act4nature, ainsi :

- Intégrer la biodiversité au sein de la chaîne de valeur ;
- Mener les travaux de R&D et d'innovation en faveur de la biodiversité ;
- Réduire les pressions sur la biodiversité ;
- Favoriser les habitats pour la biodiversité sur les sites ;
- Mobiliser les collaborateurs.

Le respect des écosystèmes est intégré à la raison d'être de BL EVOLUTION.

I.2 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés

BL EVOLUTION, bureau d'étude et cabinet de conseil en développement durable, accompagne les organisations sur la responsabilité sociétale, les questions d'énergie-climat, la biodiversité et l'innovation responsable. Bien qu'entreprise du tertiaire, secteur pour lequel les liens entre nature et activités économiques sont difficiles à faire, la biodiversité fait partie du cœur de métier de l'entreprise et elle s'est engagée à conseiller pour sa préservation. L'état des lieux réalisé montre que les impacts et les dépendances de BL EVOLUTION vis-à-vis de la biodiversité se situent pour partie en aval de la chaîne de valeur : les activités des clients (entreprises, territoires et établissements publics) dépendent parfois directement de la biodiversité et des services écosystémiques. Les missions que conduit BL EVOLUTION auprès de ses clients concernent la biodiversité, soit en son cœur, soit de manière indirecte. D'autre part, le fonctionnement de BL EVOLUTION : c'est à dire les déplacements qui impactent et dépendent de la biodiversité sur des aspects climatiques, mais aussi les fournitures, bien que limitées, participent aussi à impacter la biodiversité en termes de changement d'usage des sols, de pollution et de changement climatique. Enfin, la dépendance la plus forte de BL EVOLUTION s'établit au niveau de ce que la biodiversité leur apporte comme inspiration en poursuivant la généralisation d'une relation respectueuse à la nature.

BL EVOLUTION identifie ainsi trois enjeux principaux :

1. L'impact biodiversité des fonctions support, notamment concernant l'empreinte carbone
2. La prise en compte de la biodiversité dans les recommandations qui sont formulées lors des missions
3. La sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité.

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le plan d'action proposé concerne toutes les activités de BL EVOLUTION (pôle Support, pôle Territoires, pôle Entreprises) sur ses deux sites (Paris et Grenoble)
-----------------------------------	--

Durée et prévue pour la mise en œuvre	4 ans
--	-------

Nombre d'actions cœur de métier	5	Nombre d'actions complémentaires	6
--	---	---	---

Actions cœur de métier	1	Intégrer la prise en compte de la biodiversité dans la rédaction de notre charte d'achats d'ici fin 2020
	2	Mise en place d'un guide interne du numérique responsable d'ici juin 2021
	3	Définir un cadre de réflexion permettant d'identifier les impacts de nos recommandations sur la biodiversité d'ici fin 2021
	4	Intégrer des propositions d'actions de préservation des écosystèmes dans 100 % de nos missions PCAET d'ici 2022
	5	Investir dans un vélo d'entreprise supplémentaire d'ici 2022 et continuer à favoriser le train

Observations
Le plan d'actions vise à la fois les impacts directs et indirects (via les recommandations) de l'entreprise

Actions complémentaires	1	Poursuivre notre engagement auprès d'associations et structures travaillant sur la biodiversité à raison d'un jour/homme par trimestre dès 2020 (OFB, FRB, MAB Fr, AFNOR...)
	2	Végétaliser l'intérieur des bureaux pour le bien-être des équipes et inciter à la mise en place d'un habitat favorable à la biodiversité sur le site de Grenoble d'ici 2022
	3	Mener 2 actions par an de sensibilisation des acteurs économiques et territoriaux par des publications sur les sujets d'actualités (communication/presse/blog/réseaux sociaux) hors du cadre de nos missions
	4	Publier au moins une étude en lien avec la biodiversité d'ici 2022
	5	Intégrer des éléments de sensibilisation sur la biodiversité dans 50 % des missions réalisées auprès des entreprises d'ici 2024
	6	Réaliser, pour tous nos collaborateurs, une séance par an de sensibilisation à la biodiversité

Le plan d'action et son rapport de suivi sont joints à ce rapport.

Le plan d'actions se compose de 5 actions cœur de métier et 6 actions complémentaires. Les actions cœur de métier consistent à réduire les impacts directs ou indirects de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité sur toute la chaîne de valeur de l'entreprise : à l'amont au niveau des fournisseurs, en interne à l'entreprise et à l'aval au niveau des clients de BL EVOLUTION. Les actions complémentaires sont principalement des actions de sensibilisation sur l'intérêt de la biodiversité, auprès des partenaires et des clients de l'entreprise.

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Les informations fournies par BL EVOLUTION sont claires, détaillées et suffisantes. Elles facilitent l'analyse du dossier.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Au regard des 9 critères du programme Entreprises engagées pour la nature, l'entreprise atteint les résultats suivants :

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Exemplaire

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant

L'analyse détaillée selon les 9 critères d'évaluation est présentée dans la partie II.2 de ce présent rapport.

II.1.3 Conclusion évaluative

BL Evolution est une PME dont l'objet, en France et dans tous les pays, est d'exercer une activité de conseil en stratégie et organisation ainsi que d'expertise, notamment en développement durable et environnement. L'objectif général est de contribuer à la transition vers un développement durable, en accompagnant l'ensemble des acteurs dans leur transformation.

Depuis 2016, BL EVOLUTION suit les lignes directrices du Global Compact et s'aligne sur les Objectifs de Développement Durable, en particulier les ODD 14 et 15 concernant la vie terrestre et aquatique. En 2018, elle s'engage avec act4nature.

BL EVOLUTION a évalué ses dépendances à la biodiversité en plusieurs niveaux :

- Dépendances fortes : Service immatériel - valeur d'inspiration : les activités de BL EVOLUTION sont liées à leur existence même.
- Dépendances moyennes : Service de régulation - Régulation des événements climatiques extrêmes. Ensemble des services écosystémiques.
- Dépendances faibles : Service de régulation - Régulation de la distribution quantitative spatiale et temporelle des eaux douces. Service d'approvisionnement – Nourriture. Services d'approvisionnement - fibre et matériaux.

L'entreprise les a aussi distingués selon sa chaîne de valeur :

- Fournisseurs : approvisionnement en fibre et matériaux, régulation de la distribution quantitative spatiale et temporelle des eaux douces.
- In situ : approvisionnement en nourriture, régulation des événements extrêmes - service immatériel d'inspiration.
- Clients (missions) : Ensemble des services écosystémiques de façon indirecte par la dépendance de nos clients de secteurs divers.

BL EVOLUTION a évalué ses pressions sur la biodiversité selon la méthodologie de l'IPBES et les a classées selon leur degré d'impact (fort, moyen, faible) :

- Impact fort (In situ) : Changements climatiques dus aux déplacements des consultants pour les missions, même en utilisant des moyens de transport publics et décarbonés autant que possible.
- Impacts moyens (Fournisseurs) : Changements climatiques dus à la consommation énergétique délocalisée des data centers utilisés. Pollutions dues à la fabrication du matériel informatique et les matières premières du mobilier et du papier.
- Impacts faibles (Fournisseurs) : Changement d'usage des terres dû à l'exploitation de matériaux pour le matériel informatique et les consommables. Fragmentation des continuités écologiques due à la production d'énergie hydroélectrique utilisée. Facteurs d'érosions liés à l'agriculture dus à l'approvisionnement en nourriture pour les consultants.
- Autre Impact (Clients (missions)) : potentiellement, les recommandations formulées dans le cadre des missions de BL EVOLUTION peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité.

BL EVOLUTION propose un plan d'action sur l'ensemble de ses activités et ses 2 sites d'implantations. Le plan d'actions se compose de 5 actions cœur de métier et 6 actions complémentaires. Les actions cœur de métier consistent à réduire les impacts directs ou indirects de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité sur toute la chaîne de valeur de l'entreprise: à l'amont au niveau des fournisseurs, en interne à l'entreprise et à l'aval au niveau des clients de BL EVOLUTION. Les actions complémentaires sont principalement des actions de sensibilisation sur l'intérêt de la biodiversité, auprès des partenaires et des clients de l'entreprise. Quatre des actions cœur de métier sur les cinq sont achevées, avec leurs objectifs atteints ; une action est encore en cours de réalisation.

Les qualités du plan d'action sont :

- Les actions cœurs de métier de l'entreprise répondent aux pressions majeures identifiées : surexploitation des ressources, consommation d'énergie, pollution, émission de GES.
- Un suivi des actions via des groupes de travail et une collaboratrice en charge de la stratégie RSE.
- Toutes les actions ont des indicateurs d'avancement adéquats et des objectifs chiffrés.
- Un rapport de suivi RSE publié tous les ans et reporting en interne pour ajuster ou réviser les objectifs.
- Un plan d'action réalisé en interne et soumis pour avis à l'ensemble des collaborateurs.
- La majorité des actions cœur de métier peut avoir un impact positif direct ou indirect sur la biodiversité.
- Les actions complémentaires répondent à des enjeux forts pour BL Evolution : avoir plus d'impact auprès de leurs clients et diffuser des études sur la biodiversité.
- Le plan d'actions propose des actions de réduction effective des impacts et pressions de l'entreprise sur la biodiversité.
- Le périmètre du plan d'action est cohérent avec les activités de l'entreprise et leurs impacts directs et indirects.
- Les moyens déployés par l'entreprise sont cohérents et adaptés aux actions, au regard de l'activité et de la taille de l'entreprise.
- Les échéances prévues sont majoritairement adéquates par rapport aux objectifs du plan d'action.
- La mise en œuvre du plan d'action est assurée par l'ensemble des collaborateurs, impliqués dans la stratégie interne RSE.
- Les parties prenantes internes sont impliquées au moins une fois par an dans le cadre du reporting RSE, des groupes de travail et/ou du séminaire annuel.
- 4 actions sur 5 ont été achevées dans le cadre du plan d'action et avec les objectifs fixés initialement. L'action n°3 est toujours en cours de réalisation.

Pour tendre vers l'exemplarité, les principaux points d'amélioration sont :

- Ajouter l'enjeu de consommation de ressources (notamment eau) et identifier au moins une action de réduction de pression sur les ressources.
- Préciser les procédures de suivi du plan d'action pour toutes les actions et leur caractère contraignant dans les pratiques métiers de l'entreprise.
- Ajouter des indicateurs de suivi qui mesurent directement ou indirectement l'impact des actions sur la biodiversité.
- Mobiliser des parties prenantes externes pour la construction du plan d'action.
- Ajouter des actions ayant un impact positif direct sur la biodiversité via des actions d'accueil de la biodiversité sur leur site.
- Communiquer des informations sur les éventuels cadres de protection de biodiversité dans lesquels le plan d'actions pourrait s'inscrire.
- Déployer les actions de contribution positive à la biodiversité dans l'ensemble des missions.
- Renforcer le partage des retours d'expériences, bonnes pratiques, solutions, ...
- Solliciter les parties prenantes externes dans la mise en œuvre du plan d'actions, notamment pour les actions 3 et 5 dont le périmètre d'activités couvre les clients de BL EVOLUTION.

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

- Compléter l'état des lieux des pressions exercées par l'entreprise avec le facteur de pression sur la ressource en eau ;
- Evaluer les actions 1 et 2

III.1.2 Complément au plan d'action

- Mobiliser des parties prenantes externes, pour la construction et le renforcement du plan d'actions, via par exemple la création d'un comité de parties prenantes externes (réuni par exemple une fois par an), des entretiens qualitatifs, ou via un questionnaire ;
- Communiquer des informations sur les éventuels cadres de protection de biodiversité dans lesquels le plan d'actions pourrait s'inscrire ;
- Ajouter une action en lien avec le facteur de pression sur la ressource en eau de l'entreprise
- Déployer les actions de contribution positive à la biodiversité dans l'ensemble des missions (systématisation de propositions d'actions de préservation des écosystèmes) ;
- Pour l'action n°3, dans l'attente d'un référentiel sur le lien entre les actions managériales à des impacts directs sur la biodiversité, définir des objectifs intermédiaires, en ciblant spécifiquement un facteur de pression par exemple.

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

- Si cela n'est pas déjà fait, évaluer le bilan carbone de l'entreprise et présenter l'évolution des émissions de GES avec la mise en œuvre du plan d'action ;
- Renforcer le partage des retours d'expériences, bonnes pratiques, solutions, ...
- Pour l'action n°3, dans l'attente d'un référentiel sur le lien entre les actions managériales à des impacts directs sur la biodiversité, définir des objectifs intermédiaires, en ciblant spécifiquement un facteur de pression par exemple.
- Communiquer sur l'impact réel des missions sur les grands enjeux RSE (climat, biodiversité, social), pour diffuser l'information auprès des autres entreprises de conseil ;
- Ouvrir le cadre de réflexion à un périmètre plus large que celui de l'entreprise pour proposer des pistes de réflexion sur un référentiel permettant de lier systématiquement des actions managériales ou stratégiques à des impacts directs sur la biodiversité ;
- Solliciter les parties prenantes externes dans la mise en œuvre du plan d'actions, notamment pour les actions 3 et 5 dont le périmètre d'activités couvre les clients de BL EVOLUTION.

IV. Synthèse des retours des relecteurs

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le Jury était tout à fait d'accord avec les conclusions et justification

Le jury souligne l'importance de concentrer les actions de l'entreprise sur la qualité et le suivi de l'efficacité des recommandations et conseils fournis aux clients au regard de la biodiversité

RECOMMANDATIONS

Le jury est tout à fait d'accord avec les recommandations